

Communiqué de presse

CONCLUSIONS À TIRER DE LA CRISE COVID-19

Hier, la FEDIL a eu une entrevue avec le ministre de l'Économie Franz Fayot afin de discuter de l'impact de la crise COVID-19 sur notre façon de travailler en mettant un accent particulier sur le caractère indispensable des outils digitaux et leurs champs d'applications multiples.

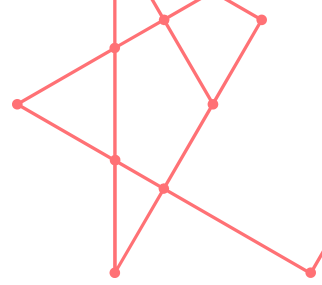
En effet, la crise COVID-19 a agi comme un accélérateur de la transformation numérique forçant les entreprises à réorienter leurs opérations pour faire face aux fermetures de bureaux, aux déplacements restreints et aux interruptions d'approvisionnement. Pour certaines sociétés, cela signifiait adopter la facturation électronique, utiliser davantage la signature électronique, recourir à l'online banking, passer du B2B à un modèle direct au consommateur, ou encore utiliser le streaming virtuel pour remplacer les réunions, les conférences et les événements. Au fur et à mesure que les entreprises et les particuliers composent avec les nouvelles mesures, des moyens plus productifs d'effectuer le même travail apparaissent et il devient évident que les outils digitaux ouvrent la voie à moult possibilités d'utilisation.

Dans sa [note](#) analysant l'impact de cette transformation numérique touchant plusieurs domaines, la FEDIL a formulé des recommandations afin d'adapter les feuilles de route numériques tant des entreprises que du Gouvernement. Les sujets prioritaires discutés lors de l'entrevue avec le ministre sont le télétravail, la mise en place de la 5G ainsi que l'idée de créer un parc scientifique et technologique à proximité de Belval.

Le recours nécessaire au télétravail pendant la crise sanitaire a démontré qu'il présente des avantages et des points bénéfiques, mais également des défis et des limites. Ainsi, il serait souhaitable de pouvoir maintenir la possibilité de recourir au télétravail sur base du principe d'un double volontariat. Il s'agit également de tirer les bonnes conclusions de cette expérience tant au niveau des relations de travail qu'au niveau de la fiscalité et de la sécurité sociale.

Vu le développement rapide des télé-activités comme les télé-consultations médicales ou encore la télé-formation, et leur succès pendant la crise, le maintien de celles-ci serait souhaitable. Dans ce contexte, la FEDIL plaide également pour une accélération des projets „eAdministration“ et pour le développement accru de démarches administratives 100% en ligne.

En termes d'infrastructure et afin d'affirmer la position du Luxembourg parmi les pionniers du digital en Europe, il faudrait profiter du momentum et concentrer les efforts dans le déploiement du réseau 5G. Partie intégrante d'un plan de relance ambitieux, il apportera de nouvelles fonctionnalités offrant de



nouvelles perspectives dans les domaines des objets connectés (IoT) et de l'industrie 4.0.

Finalement, pour préparer au mieux la relance économique du pays, l'investissement dans la recherche publique et privée est indispensable. Une idée pour réunir les acteurs de la recherche publique et de la recherche privée serait la mise en place d'un parc technologique et scientifique notamment à proximité du campus à Belval. La FEDIL propose de collaborer avec le ministère de l'Économie pour le développement du concept d'un tel parc technologique.

Contact de presse FEDIL

Sophie Macri, Head of Communication
sophie.macri@fedil.lu

T +352 43 53 66-617